

## Compte-rendu du CTSD du 26 janvier 2022

Les représentant-es du personnel ont lu des déclarations préalables, évoquant les conditions sanitaires depuis janvier, l'ambiguïté de la politique sanitaire gouvernementale, la baisse des moyens et des postes dans le premier et le second degré, la nécessité d'un plan d'urgence pour l'éducation...

Un vœu intersyndical a été lu et ajouté à la séance (voir la pièce jointe).

### Réaction du DASEN

Ce CTSD fait office de premier point sanitaire bimensuel promis par le ministère après la grève du 13 janvier. Sa date a été déplacée suite à une demande syndicale à cause de la grève du jeudi 27 janvier, mais le DASEN envisage de ne plus accepter ce genre de demande...

Sur la situation sanitaire, le DASEN reconnaît la fatigue et la lassitude des personnels, ainsi que les difficultés pour gérer la scolarité et le protocole sanitaire en même temps. 300 classes sont actuellement fermées, car sans remplacement disponible. L'ouest du département est moins touché que l'est ; la situation varie d'une circonscription à l'autre.

Sur la question des recrutements et de la liste complémentaire, le point sera fait lors du CTSD premier degré du 9 février.

### Dotation globale horaire

Les syndicats soulignent que des conseils d'administration se tiennent déjà, avant que le CTA et le CTSD aient acté la dotation. M. Mauny en prend note.

Le DASEN présente ensuite les données qu'il trouve intéressantes.

En 2021, il y avait 45 807 élèves dans le second degré, soit moins 215 élèves par rapport aux prévisions.

Il y a eu une augmentation de l'instruction en famille, mais pas à la hauteur des 215 élèves manquants au constat.

Pour 2022 la prévision est de 46 007 élèves hors internat ; soit + 150 élèves de prévisions à prévisions ; ou bien +365 de constat à prévisions.

L'Hérault est le seul département de l'académie à avoir une dotation positive de 5 ETP. Le CTA a annoncé -9 ETP au niveau académique.

Comme dans le premier degré, la répartition repose sur plusieurs critères :

- éducation prioritaire : seuil à 25 élèves
- hors éducation prioritaire : cette année aucun établissement avec plus de 30 élèves
- prise en considération des AED pré-professionnalisation : l'an dernier, 6 heures avaient été retirées. Cette année cela n'a pas été fait : les 6h ne sont pas retirées des DG.

### **Quelques chiffres :**

7 divisions ouvertes de prévisions à prévisions.

H/E : 1,14

E/D : 26,40

Tx HSA : 7,89%

La dotation s'effectue à la structure (effectifs 6ème, effectifs 5ème...), et pas à l'effectif global.

Des arbitrages sont faits : le rapport entre le prévisionnel et le constaté est parfois trop grand. Il y a aussi un croisement des données avec le Conseil Départemental qui a un cabinet d'experts (privé) qui bosse sur les effectifs.

L'administration suit la situation de 3 collèges avec 1 ou 2 niveaux à 30 élèves.

Sud Education fait remarquer que plusieurs collèges d'Education Prioritaire sont aussi proche du seuil des 25 élèves, notamment à Béziers.

### **Utilisation des marges**

Situation sur Béziers : il faut patienter, ça ira mieux en 2024 avec le collège de Maraussan

→ Ouverture possible à Krafft mais trop excentré, donc mise en place de locaux modulaires au collège La Dullague.

→ Lucie Aubrac : Ouvrir une classe? Ou donner des moyens de marges ? Ce sont des arbitrages à faire.

SUD éducation 34 demande à avoir des documents plus précis (détail de la dotation). Refus du DASEN. Malgré notre insistance, le DASEN persiste dans son refus.

Le DASEN précise que déduire le détail est simple : nombre de division multiplié par 26+3 pour obtenir la DGH initiale, à laquelle on ajoute les heures statutaires (UNSS, labo...) et les accompagnements spécifiques (occitan, sections internationale, sportive...). Seul un établissement du département aurait eu une dizaine d'heures supplémentaires.

### **Questions diverses**

1. Combien d'AED en pré-professionnalisation attendus à la rentrée ?

→ On attend la liste.

2. Comment s'effectue la dotation en CPE ?

→ Il y a 10+1 ETP prévus dans l'académie. Pour le département, on le saura en mars.